



24 septembre 2018

Edito : Le 9 octobre, tous en grève ! - Affectation sur un poste d'adaptation - EREA Nicolas Brémontier : vers une solution ? - Appréciation finale de la valeur professionnelle : comment contester ? - Assemblées générales FNEC-FP-FO & CSD SNETAA - Libéréééééééé, délivréééééééé !!!!!!! (pour ceux qui connaissent l'insupportable chanson...)



Édito

LE 9 OCTOBRE, TOUS EN GRÈVE !

Il y a quelques jours, le Ministre de l'Éducation Nationale a annoncé la suppression de 1800 postes dans le second degré pour la rentrée 2019... En vérité, ce seront plutôt 2600 postes qui seront supprimés ! Le Ministre Blanquer applique méthodiquement sa feuille de route, celle qui lui est donnée par Action Publique 2022 et qui a pour objectif de diminuer drastiquement le nombre de fonctionnaires et d'abandonner des missions du service public ou de les confier au privé. Alors que ce sont 40 000 élèves supplémentaires qui sont attendus à la rentrée 2019 dans les établissements du second degré, le Ministre Blanquer compte notamment sur la réforme du lycée pour « rationaliser » les moyens. Oui, il veut réduire le nombre d'heures de cours, supprimer des filières et liquider le cadre national des programmes et des diplômes ! Le Ministre a déjà annoncé l'ajout dans nos services d'enseignement d'une deuxième heure supplémentaire imposée...

Alors pour défendre les statuts de la Fonction Publique et notre statut particulier, pour dire non au régime universel de retraites par points et oui au maintien du Code des Pensions, pour dire non au démantèlement de l'Éducation nationale et non à la fusion des académies, pour demander l'abandon du PPCR et une augmentation de la valeur du point

d'indice de 16 %, nous devons être nombreux à faire grève et à manifester le mardi 9 octobre prochain !

Pour l'Enseignement Pro, le contenu de la réforme n'est pas encore arrêté. En effet, nous sommes dans une phase de négociation. Le Ministre Blanquer a donné un calendrier de négociation. La première réunion au ministère sur les grilles horaires a montré qu'il était possible de faire bouger les lignes, puisque nous savons maintenant que les pertes d'heures annoncées par certains n'existeront pas. Une autre journée de négociation sur les grilles horaires est prévue le 28 septembre prochain... Bien sûr, le SNETAA National publiera toutes les informations, et notamment les grilles horaires, en fonction de l'avancée des négociations. Le SNETAA-FO, le premier syndicat de l'EP, ne doit pas « tirer des plans sur la comète », mais vous informer sérieusement sur la réforme. Et s'il n'obtient pas d'avancées significatives ou s'il estime que le dialogue est rompu, alors il devra mener toutes les actions qu'il sera nécessaire de mener jusqu'à la grève ! En attendant, en ligne sur notre site Internet, un [document](#) vous aidera à comprendre où nous en sommes aujourd'hui avec cette réforme. Attention au contre feu que certains essaient d'allumer...

L'important aujourd'hui, c'est la grève du 9 octobre à l'appel de FO, de la CGT, de Solidaires, de l'UNEF, de l'UNL et de... la FSU !

E.M

AFFECTATION SUR UN POSTE D'ADAPTATION

Les collègues qui rencontrent des difficultés dues à leur état de santé peuvent faire une demande pour être affectés, à la prochaine rentrée, sur un poste d'adaptation. L'adaptation est une situation temporaire exceptionnelle. Elle a pour objectif de permettre à ces collègues en difficulté de recouvrer la capacité d'assurer pleinement les fonctions prévues par notre statut de PLP. Dans cette perspective, toute demande d'entrée dans le dispositif « poste adapté » doit être assortie d'un projet professionnel précis (reprise de l'enseignement, réorientation disciplinaire, détachement, reclassement sur poste administratif...) de manière à orienter et à adapter le choix du lieu d'exercice.

Les collègues concernés, qu'il s'agisse d'une première candidature ou d'une demande de maintien sur poste adapté, doivent **demandeur un dossier de candidature par internet avant le 5 novembre 2018** à l'adresse suivante : <https://bv.ac-bordeaux.fr/emprea/> (le serveur ouvre seulement le 28 septembre). Ils recevront ensuite un dossier composé de 3 pages et de 2 annexes (faire 4 copies) qu'ils devront retourner avant le vendredi 16 novembre 2018 au DASEN de leur département (DSDEN), à la DRRH-SARH2 (Rectorat), au médecin de prévention du rectorat (Madame Beau-Besnard) et à la conseillère technique de service social auprès du Recteur (Madame Sarrazin).

Vous trouverez en ligne, sur notre site Internet, tous les détails dans [la circulaire](#). N'hésitez pas à contacter le SNETAA si besoin.

EREA NICOLAS BRÉMONTIER : VERS UNE SOLUTION ?

Depuis lundi 17 septembre, le directeur de l'EREA est en arrêt de travail... la CPE, la DDFPT, la gestionnaire, la secrétaire de gestion et l'éducatrice principale également. Malgré tout, l'établissement fonctionne... Sauf le mardi 18 septembre, puisque les personnels étaient à nouveau en grève... Ils ont été rejoints par les agents territoriaux de l'établissement.

Bien sûr, cette situation ne peut pas durer. Un « audit » a débuté jeudi dernier. L'Administration montre donc qu'elle souhaite vraiment trouver une solution. L'infirmière de l'établissement, qui avait débuté une grève de la faim, a décidé de montrer qu'elle faisait maintenant confiance aux autorités académiques. En effet, elle a arrêté sa grève de la faim.

Nous espérons tous qu'une solution sera rapidement trouvée afin que tous les personnels puissent travailler dans la sérénité et que les élèves soient pris en charge correctement.

APPRÉCIATION FINALE DE LA VALEUR PROFESSIONNELLE : COMMENT CONTESTER ?

Avec une semaine de retard sur le planning prévu par l'arrêté, les appréciations finales du protocole parcours carrière et rémunération (PPCR) sont enfin tombées. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le mécontentement est important. Pouvait-il en être autrement ? Passer d'une note collectivement encadrée et somme toute lisible, bien qu'imparfaite, à une appréciation totalement individualisée dont les critères de base varient d'une personne à l'autre, ne pouvait que laisser une part accrue à l'arbitraire et à l'improvisation, si l'on considère le manque de préparation et de formation dont ont bénéficié les évaluateurs. Les promesses d'une prise en compte de l'ensemble de la carrière ont fait long feu, celles de la revalorisation du point d'indice aussi, si l'on exclue l'aumône des 1,2% vite absorbée par la CSG. Que reste-t-il ? Un goût amer visible sur les grimaces des organisations syndicales signataires qui tentent par tous les moyens de nous faire regarder ailleurs de peur que l'on réalise la félonie. Mais c'est ainsi, les meilleurs avis sont en nombre limité et si 30% ou plus d'entre-vous méritaient excellent, seul 20% maximum auraient pu le recevoir. Parce que le mérite se mesure, parce que le mérite fluctue, parce qu'il ne dépend pas de vous mais de la volonté de celui qui vous évalue de vous l'accorder. Vous comprenez maintenant pourquoi le SNETAA-FO a dénoncé et combattu cette réforme injuste...

Alors nombreux sont les collègues qui nous appellent pour exprimer leur colère, leur incompréhension et demander comment faire pour contester. Voici la marche à suivre en 3 étapes :

1) Dès réception de l'appréciation finale, vous avez **30 jours pour formuler par écrit un recours en révision de l'appréciation finale de la valeur professionnelle adressée à monsieur le Recteur par voie hiérarchique**. Vous devez le formuler clairement en objet et motiver votre demande en prenant appui sur vos évaluation et carrière. Nous vous conseillons de demander une copie du bordereau d'envoi et d'envoyer en parallèle une copie de cette demande par LRAR à l'attention du Recteur (Remarque : il est tout de même impensable que l'appréciation de l'ensemble d'une carrière ne mérite qu'un terme lapidaire sans explications ni motivation).

2) L'administration dispose de **30 jours pour vous répondre**. Faute de **réponse explicite**, son silence est considéré comme un refus implicite de réviser l'évaluation.

3) Passé ce délai ou dès réception de la réponse, vous disposez à **nouveau de 30 jours pour demander au Recteur la saisine de la CAPA** pour qu'elle se prononce et demande la révision de votre appréciation. A ce stade, nous ne savons pas encore comment se déroulera cette nouvelle commission ni le poids qu'elle aura, mais il faudra faire parvenir votre dossier au SNETAA-FO le plus vite possible pour que nous préparions votre dossier.

Après, pour ceux qui n'auront toujours pas obtenu satisfaction, viendra le temps du recours au tribunal administratif. Mais en attendant, si vous estimez que votre appréciation ne reflète pas l'engagement, le travail et les efforts consentis durant votre carrière, ne doutez pas à demander une révision. Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO pour vous défendre !

Max Sanchez

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES FNEC-FP-FO ET CONSEILS SYNDICAUX DÉPARTEMENTAUX DU SNETAA-FO

La semaine dernière, nous avons tenu les AG de notre fédération, la FNEC-FP-FO, ainsi que les conseils départementaux du SNETAA-FO, en Dordogne, en Gironde et dans les Landes. Ce sont une trentaine de militants à Périgueux, une cinquantaine à Mont-De-Marsan et près de 200 à Bordeaux qui ont participé à tous les débats sur l'actualité syndicale. Lors de chaque conseil départemental du SNETAA, c'est bien évidemment la future réforme qui a été au centre de toutes les discussions. Mais pas seulement. Chaque participant a pu poser toutes les questions qu'il voulait et des sujets comme celui des conditions de travail ou des élections professionnelles prochaines ont été abordés.

Alors si vous êtes dans le Lot & Garonne ou dans les Pyrénées Atlantiques, il est encore temps pour vous de vous inscrire !

Si vous avez envie de comprendre ce que sera la peut-être future réforme de l'Enseignement Pro, alors **inscrivez-vous !**

Si vous avez envie d'échanger sur vos conditions de travail et de trouver comment procéder pour tenter de les améliorer, alors **inscrivez-vous !**

Si vous avez envie de comprendre quels sont les enjeux des prochaines élections professionnelles, alors **inscrivez-vous !**

Pour s'inscrire, cliquez sur le lien ci-dessous qui correspond à votre département :

Dans Lot & Garonne, le lundi 1^{er} octobre : <https://goo.gl/forms/uE9nngFAbyxhwQ2d2>

Dans les Pyrénées Atlantiques, le jeudi 4 octobre : <https://goo.gl/forms/VNvg72mTcWZ1IvNw1>



FO *la différence,*

FO *l'indépendance*

✉ 82 rue du XIV juillet 33400 TALENCE / ☎ 05 56 84 90 80

✉ Courriel : contact@snetaa-bordeaux.fr - Site Internet : <http://www.snetaa-bordeaux.fr>

LIBÉRÉÉÉÉÉÉS, DÉLIVRÉÉÉÉÉÉS !!!!! (POUR CEUX QUI CONNAISSENT L'INSUPPORTABLE CHANSON...)

Il faut absolument vous confier les bouleversements qui ont marqué cette nouvelle rentrée dans notre lycée Leygues-Couffignal. Vous savez, ce lycée qui a fait parler de lui dans la presse locale et syndicale, et au travers de grèves, de débrayages, d'interviews radio, de rendez-vous chez le recteur, à la DSDEN, etc.

Ce lycée Royaume pour l'élève, où les profs -ces mécréants- OSAIENT réclamer de la discipline (un peu), de l'autorité : non ! Non ! Pas envers les profs... envers les élèves qui « dégonnent » les fenêtres, jettent des pétards, hurlent et jouent au foot dans les couloirs, cassent, taguent...

« Mais Mme C., il faut vivre avec son temps et avec l'évolution de la société : tous les jeunes se comportent ainsi dans tous les lycées - il ne faut pas être réac » disait le Monsieur en C.A.

Si être réac, c'est aspirer à cette idée folle de ne pas se laisser insulter dans les couloirs, si c'est souhaiter faire ses cours dans des « conditions normales »... alors oui, assumons le fait d'être réac.

D'ailleurs parlons-en de la normalité : on ne savait plus où elle se situait. Parce qu'à force de violences et d'incivilités... ces dernières deviennent banales -pire : banalisées- face aux premières.

Et quand on nous explique, en Conseil de discipline, que oui, l'élève s'est saisi d'un couteau, mais bon, il faut cesser de dramatiser : ce n'est qu'un couteau à bout rond... Là, on se questionne sur la légitimité de nos revendications. On perd le sens des réalités. On est en danger.

Et la Direction de l'époque de renchérir : « c'est un lycée ingérable, insurveillable ».

Mais on continue à dénoncer parce que les collègues pleurent, mutent... et parce que l'on compare avec d'autres lycées.

Mais ça y est, notre détresse a eu un écho : nous avons une nouvelle Direction !!! On se dit : ce pourra difficilement être pire. Et en fait c'est tellement mieux...

Discours de rentrée du proviseur : tant ses paroles répondent à nos attentes, on a la larme à l'oeil (avec le précédent c'était plutôt l'arme au poing).

Ca reste un discours... Or ces trois semaines écoulées confirment, accomplissent ce que l'on nous avait vendu comme impossible : plus d'élèves qui envahissent les couloirs, plus d'incivilités, plus de cris, de musique, de sols jonchés de détritrus, d'extincteurs vidés quotidiennement... des surveillants (réacs, bien sûr) qui demandent aux élèves de se lever quand ils les trouvent assis ou allongés. Des règles claires, précises, et appliquées concernant la tenue, les retards, les stages.

Au revoir laxisme, bienvenue Raison ! Comme quoi... **c'est juste une question de volonté.**

Le prof est replacé dans son autorité. L'élève redevient élève. Et ce même élève, qui a pourtant connu le paradis de l'impunité, ne conteste pas... Tant que les règles sont justes et justifiables, elles sont acceptées. On doit avoir confiance en l'intelligence de nos « apprenants ».

Enfin, nous revivons. La chape de plomb a disparu, l'ambiance est détendue : la « maison » est tenue. L'échange, la communication sont là - plus de défiance. On n'est plus méprisés, dénoncés, invectivés. On ne se sent plus des « sales profs »... ou des syndicalistes à abattre.

La Direction est présente, au bon sens du terme. Les élèves savent enfin qui est le Proviseur : ce dernier circule, se montre, passe dans les classes. On est passé de l'auto-gestion à la prise en charge d'un système de fonctionnement (ou plutôt de dysfonctionnements) qui ne pouvait perdurer tant il mettait l'ensemble de la communauté éducative en danger.

Oui nous avons résisté, convaincus que nous étions de la légitimité de notre combat : on nous a opposé mépris et cynisme, parfois (non, Monsieur le DASEN, il ne s'agissait pas juste « d'un léger souci de communication » !!!!).

Comment peut-on minimiser et laisser s'aggraver de telles situations d'insécurité quand elles sont dénoncées depuis plus d'un an ?! Heureusement rien de tragique ne s'est produit et pourtant... des violences physiques avérées, parfois « étouffées »...

A vous collègues qui souffrez d'une direction aux méthodes de management désastreuses, à vous qui subissez des conditions de travail inadmissibles, vous pouvez croire en l'efficacité de la lutte syndicale, de la dénonciation par tous les moyens des violences, qu'elles soient morales ou physiques.

Ne restez pas isolés, contactez le SNETAA-FO ! Nous sommes là pour vous.

Lætitia Calbet

4 clics
pour vos revendications
4 clics
pour reconquérir vos droits



CTM / CTA / CAPA / CAPN : renforcer la représentativité de FO

AG FNEC-FP-FO & CSD SNETAA-FO



à Bordeaux



à Mont-De-Marsan

à Périgueux

